

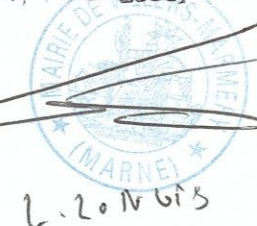
11 JUIL. 2008

Section G - Lieudit : Le Village

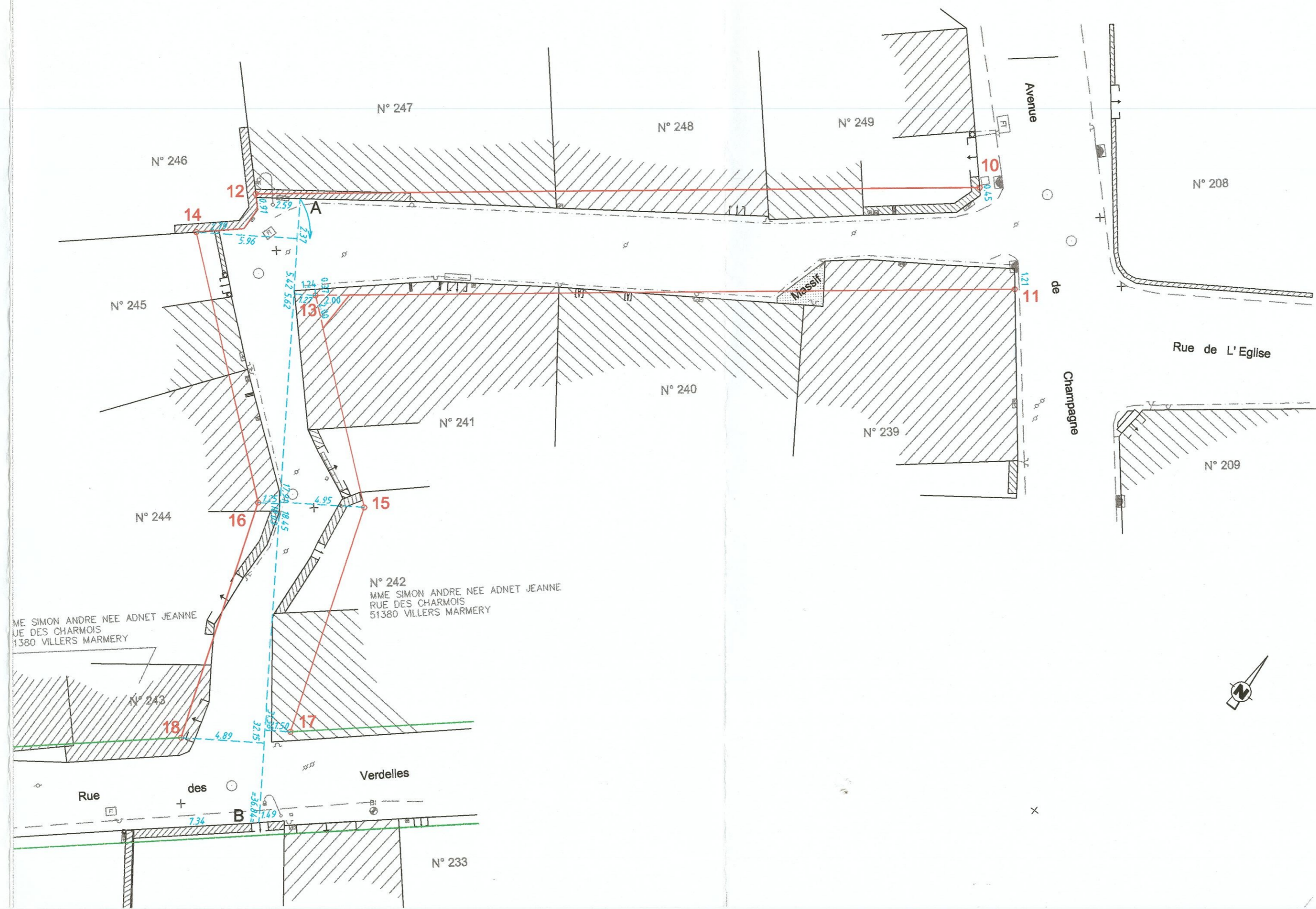
Rue des Charmois

PLAN D'ALIGNEMENT

09 JUIL. 2008



Echelle : 1/200



Rue des Charmois

- 11 à 13 alignement partant du repère 11 situé à 1.21m du coin du mur donnant dans l'avenue de Champagne et aboutissant au repère 13 situé à 1.24m avant l'angle du mur avec une équerre de 0.37m.  
Un pan coupé de 2.00m x2.00m sera créé au repère 13.
- 13 à 17 alignement partant du repère 13 qui a une équerre de 1.27m situé à 5.62m de A sur la base AB (alignement partant à 2.59m du coin rentrant et aboutissant dans la Rue des Vardelles sur le seuil de M. ...? à 1.49m du départ du mur)  
repère 15 se situe à 17.91m de A sur base AB avec une équerre de 4.95m  
repère 17 se situe à 31.38m de A sur base AB avec une équerre de 1.50m et qui correspond à l'intersection avec l'alignement de la rue des Vardelles approuvé le 17 Janvier 2002.
- 10 à 12 alignement partant du repère 101 situé à 0.45m du coin du mur donnant dans l'avenue de Champagne et aboutissant au repère 14 situé à 0.91m le l'angle du mur de M. ...?
- 12 à 14 alignement conservé correspondant au nu de la propriété de M. ...? partant du repère 12 précédemment défini et arrivant au repère 14 situé à 2.79m.
- 14 à 18 alignement partant du repère 14 précédemment défini et qui a une équerre de 5.96m situé à 2.37m de A sur la base AB (alignement partant à 2.59m du coin rentrant et aboutissant dans la Rue des Vardelles sur le seuil de M. ...? à 1.49m du départ du mur)  
repère 16 se situe à 18.03m de A sur base AB avec une équerre de 1.25m  
repère 18 se situe à 32.15m de A sur base AB avec une équerre de 4.89m et qui correspond à l'intersection avec l'alignement de la rue des Vardelles approuvé le 17 Janvier 2002

NOTA : Les limites figurant au présent plan n'ont pas été définies contradictoirement  
Elles résultent, soit de l'interprétation des documents cadastraux, soit des éléments de possession existants sur le terrain